

Décision

Générale

colonial

Décision n° 648 04/06/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date de publication
4 juin 1947

Date du numéro
30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont admis à salaire mensuel pour compter du 1er juin 1947 les nommés Kadidja Mohamed et Mohamed Assain, infirmiers auxiliaires, 6e échelon, en service à l'hôpital colonial.